



CQP Technicien de Maintenance des matériels agricoles

Applicable depuis la Rentrée 2022

Objectif

Être capable d'effectuer les diagnostics, entretiens, réglages et réparations courantes sur les organes essentiels (motorisation, transmissions, hydraulique et électricité embarquée) des engins automoteurs des secteurs professionnels de la manutention, des travaux publics, de la mécanique agricole et des matériels de parcs et jardins.

Public concerné

- Jeunes de moins de 26 ans dans le cadre d'un contrat de professionnalisation
- Demandeurs d'emploi
- Accès par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Cycle de formation

- Référentiel modulaire (43 unités de compétences réparties en 3 blocs de compétences).

Organismes formateurs

- CFPPA de Vesoul (70) - tél. : 03 84 96 85 00
- Chambre des métiers et de l'artisanat du Gers (32) - tél. : 05 62 61 22 30
- GRETA de l'Anjou - Lycée des métiers de Narcé (49) - tél : 02 41 80 40 72
- GRETA du Bassin Dore Allier - Lycée Gustave Eiffel de Gannat (03) – tél. : 04 70 97 78 58
- GRETA sud Aquitaine - Lycée Jean-Pierre Champo Mauléon-Licharre (64) - tél. : 05 59 28 47 33
- LEAP Savy-Berlette (62) - tél. : 03 21 59 24 50
- MFR de Saint-Martin-en-Haut (69) - tél. : 04 78 48 61 19
- MFR de Vigneulles-Lès-Hattonchâtel (55) - tél. : 03 29 89 30 34
- MFR La Rouvraie Montauban-de-Bretagne (35) - tél. : 02 99 06 42 56

CPNE

Convention Collective Nationale des entreprises de la maintenance, distribution et location de matériels :

- Agricoles,
- De travaux publics, de bâtiment et de manutention,
- De motoculture de plaisance et activités connexes

SDLM

Classification convention collective à l'issue de la formation

- ⚙️ A70 pendant 12 mois puis A80, niveau III.

Programme pédagogique

⚙️ **Bloc de compétences n° 1 – Diagnostic des matériels et équipements agricoles**

- Recueil des données nécessaires au diagnostic
- Méthodologie de diagnostic
- Utilisation des supports et appareils d'aide au diagnostic
- Résultat du diagnostic
- Relation établie avec le client
- Démarche d'analyse des besoins
- Structuration de l'entretien avec le client
- Clôture de l'entretien
- Traçabilité des interventions et outils de traitement de l'information
- Communication interne
- Utilisation des systèmes d'informations
- Mise en œuvre des règles et consignes de sécurité
- Mise en œuvre de la réglementation en matière d'habilitation et de conduite

⚙️ **Bloc de compétences n° 2 – Entretien et réparation de matériels et équipements agricoles**

- Organisation de l'intervention
- Contrôle du fonctionnement des matériels agricoles
- Entretien des matériels agricoles
- Dépose et démontage des systèmes de transmission mécanique et de freinage et des moteurs
- Réparation des systèmes électriques et électroniques
- Réparation des circuits hydrauliques, hydrostatiques et pneumatiques
- Remontage des circuits hydrauliques, hydrostatiques et pneumatiques, des systèmes de transmission mécanique et de freinage et des moteurs
- Réglages, calibrages, contrôles et essais
- Mise en œuvre des règles et consignes de sécurité
- Mise en œuvre de la réglementation en matière d'habilitation et de conduite
- Protection de l'environnement
- Traçabilité des interventions et outils de traitement de l'information
- Communication interne
- Utilisation des systèmes d'informations
- Conseil technique
- Restitution du matériel

⚙️ **Bloc de compétences n° 3 – Mécano - soudure et adaptations sur matériels et équipements agricoles**

- Conception et adaptation des pièces
- Utilisation des outils de mécano-soudure
- Mise en œuvre des techniques de mécano-soudure
- Mise en œuvre des règles et consignes de sécurité.

Modalités d'évaluation

Bloc de compétences n° 1 – Diagnostic des matériels et équipements agricoles

- Évaluation des compétences du candidat en entreprise par le tuteur
- Évaluation des compétences du candidat, en organisme de formation agréé, par le jury d'évaluation :
 - 1 mise en situation de diagnostic et compte-rendu écrit de diagnostic sur outil numérique (3 heures 30)
 - 1 mise en situation d'entretien avec un client (30 minutes).

Bloc de compétences n° 2 – Entretien et réparation de matériels et équipements agricoles

- Évaluation des compétences du candidat en entreprise par le tuteur
- Évaluation des compétences du candidat, en organisme de formation agréé, par le jury d'évaluation :
 - 1 mise en situation d'entretien global et de réparation (2 heures)
 - 1 compte-rendu écrit d'intervention sur outil numérique (45 minutes)
 - 1 test écrit sur les règles de sécurité et de protection de l'environnement (30 minutes).

Bloc de compétences n° 3 – Mécano - soudure et adaptations sur matériels et équipements agricoles

- Évaluation des compétences du candidat en entreprise par le tuteur
- Évaluation des compétences du candidat, en organisme de formation agréé, par le jury d'évaluation :
 - 1 mise en situation de mécano-soudure (2 heures).

Modalités de certification

Validation totale ou partielle du CQP par le jury paritaire de certification sur dossier + entretien.
Dans le cas d'une validation partielle, la durée pour obtenir les blocs de compétences manquants et valider le CQP est de 5 ans à compter de la date du premier jury paritaire.